



\*Bâtiment Basse Consommation

**RÉNOVATION BBC\*  
MAISON INDIVIDUELLE**

CONDITIONS DES AIDES  
DE LA RÉGION

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**



# AIDE FINANCIÈRE

## POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION BBC

### Subvention pour les travaux conformes aux recommandations de l'audit

#### ► 5 000 €

pour une rénovation BBC globale

#### ► Jusqu'à 2 500 €

pour une rénovation BBC par étapes

**+ 1 000 € : bonus «éco-matériaux»**

pour une isolation à base de matériaux d'origine végétale, animale ou issus du recyclage.

Pour vous aider à réaliser une rénovation ambitieuse, ces subventions sont cumulables avec les autres aides existantes aux niveaux national et local, notamment celles de l'Anah.



# AIDE FINANCIÈRE

## POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Pour obtenir une aide financière de la Région pour la réalisation des travaux, votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'un accompagnement technique.

Vous pouvez bénéficier d'une **subvention de 80 % des coûts d'accompagnement technique obligatoire correspondant aux prestations suivantes :**

► **maîtrise d'œuvre (MOE) ou assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :** supervision du projet, par un prestataire conventionné avec la Région, avec a minima relecture technique des devis, visites sur chantier, accompagnement au choix des entreprises et à la réception des travaux.

► **test d'étanchéité à l'air en fin de chantier** pour s'assurer de la qualité des travaux. Dans le cadre des aides de l'Anah, un accompagnement est réalisé par un opérateur agréé, qui peut aussi vous aider pour votre dossier. Les deux missions sont complémentaires et permettent de garantir des travaux réalisés de qualité.

**Sous certaines conditions, cet accompagnement peut même être gratuit !**

Pour connaître les aides auxquelles vous avez droit et pour constituer votre dossier de demande d'aide.



**Un accompagnement technique pour sécuriser votre projet**

► **Renseignez-vous auprès de votre conseiller FAIRE**



